

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Condé en Brie, le vingt-trois avril deux mille quinze à dix-neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Eric ASSIER, Maire.

**Présents** : M. Eric ASSIER, Mme Claudette BLAVIER, M. Daniel ANTOINE, M. Jean-Jacques BELORGEY, Mme Marie-Françoise BENOIST, Mme Sandrine CHARPENTIER, M. Francis GARRET, Mme Sandrine MARTENS-LARATTE, Mme Muriel MAZUR, M. Eric MULLER, M. Aymeri PASTE DE ROCHEFORT, M. Dominique REMOLU,

**Absents excusés** : Mme Sandrine BOUR donne pouvoir à Mme Sandrine MARTENS-LARATTE, M. Mathieu COOREVITS donne pouvoir à M. Eric ASSIER,

### Ordre du jour :

- *Délibération pour règlement de factures engagées en 2014*
- *Délibération pour durée d'amortissement de Subvention d'équipement organismes privés*
- *Questions diverses*
- *(travaux voiries RD20)*

#### - Délibération pour règlement de factures engagées en 2014 :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une secrétaire est venue en renfort au mois de décembre, et que le centre de gestion vient de nous faire parvenir 2 factures datées : du 09/03/2015 d'un montant de 44.10€ qui concerne ses frais de déplacements et une autre de 491.43€ en date du 23/03/2015 qui a pour objet de créance : remboursement traitement décembre 2014 état du 19 mars 2015.

Le Conseil municipal donne son accord pour procéder au règlement de ces 2 factures engagées dans l'année 2014.

#### • Délibération pour durée d'amortissement de Subvention d'équipement organismes privés :

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire certaines subventions sur une période de 2 à 5 ans.

M. Le Maire propose un amortissement sur 5 ans.

Après ces explications, le Conseil Municipal donne à avis favorable

### Questions diverses :

- **Spectacle du 6 juin à l'église de Condé** : le diocèse a donné son accord sur la programmation. Monsieur Le Maire informe les conseillers que la tradition veut que la Commune prenne en charge les repas des musiciens. Le Conseil a donné son accord.
- Les Archives Départementales ont répondu à Madame BENOIST sur l'historique de la source du village ; mais il s'avère qu'ils n'ont pas d'information à nous communiquer pour le moment.

Le Conseil Général nous a informé par arrêté que des travaux vont avoir lieu sur la RD20 du 26 mai au 5 juin. La circulation des véhicules sera réglementée par alternat, de jour pendant les heures d'activité du chantier, de 7h00 à 20h00 sur le territoire des communes de Saint-Agnan, Celles les Condé et Condé en Brie hors agglomération.

Cet arrêté sera affiché.

- **USEDA** propose de regrouper les achats pour les communes moyennant un coût par habitant de 15 cts. Jean-Jacques BELORGEY ET Dominique REMOLU sont en charge du suivi de ce dossier.
- **Poubelles** : Mise en place d'un groupe de travail constitué d'Eric MULLER, Dominique REMOLU, Marie-Françoise BENOIST, Muriel MAZUR, Daniel ANTOINE

Ce groupe de travail est chargé de réfléchir à améliorer le ramassage des containers dans des zones difficiles d'accès pour le camion ainsi que le rangement des containers pour des habitations non pourvues de dépendance ou de cour.

Séance levée à 20H50